Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_116_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DEUX JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 27 mai 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Paulette BEUREL, Jérémy BOULARD, Gilles BOURRÉ, David BULROT, Dominique CHRETIEN *(suppléant de Pascal LEBRETON, absent)*, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Virginie DEBEGUE, Catherine DREZET, Nadège FRANÇAIS, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Jean-Luc GOUYETTE, Alain GUILLOT, André HAMON, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Loïc LANDIN, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Nicolas LORMEL, Roland LUCAS, Christophe MARCHAND, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Valérie MORFOUASSE, Michel PESLIER, Dominique PORTAL, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Sylvain RENAUT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Catherine TIENGOU, Annie VALO, Jackie VENTUROLI.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Marie-Sergine BÉZARD donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Myriam CARIMALO donne pouvoir à Gilles BOURRÉ,
- Samy GOASTER donne pouvoir à Vanessa GERTSCH,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Marie LE MOUNIER,
- Marie LE BOUEDEC donne pouvoir à Nicolas BESREST,
- Marie-Claude LESNÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX
- Antoine RAVARD donne pouvoir à David BURLOT,
- Yves RUFFET donne pouvoir à Paulette BEUREL,
- Pierre-Alexis BLEVIN.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Sylvain BERNU

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_116_DELIB-DE

Délibération n°2026-116

Membres en exercice : 69 Présents : 59 Absents : 10 Pouvoirs : 9

AFFAIRES GENERALES
AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT (ALEC)
ADHESION – DESIGNATIONS

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat se donne pour objet de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique, en encourageant et en accompagnant localement la transition énergétique sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Pour ce faire, l'Association peut entreprendre, sous l'impulsion et le contrôle de ses membres adhérents, des actions visant à la maîtrise de la demande d'énergie *(via la sobriété et l'efficacité énergétique)*, au développement des énergies locales et renouvelables, à la lutte contre la précarité énergétique, etc.

L'ALEC assure notamment :

- L'information, la sensibilisation et le conseil aux particuliers, notamment grâce à l'Espace Info Energie *(EIE)* et aux plateformes de la rénovation de l'habitat.
- La lutte contre la précarité énergétique au travers du Service Locale d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie *(SLIME)*
- Le suivi énergétique du patrimoine communal et l'accompagnement des collectivités à la maîtrise de l'énergie *(dispositif de Conseil en Energie Partagé, CEP)*
- L'accompagnement à la définition, à l'animation et à la mise en œuvre de politiques territoriales de transition énergétique et lutte contre le dérèglement climatique

Le service de Conseil en Energie Partagé a pour objectif d'aider les communes adhérentes à une bonne gestion de leurs consommations d'énergie :

- En établissant un bilan énergétique du patrimoine, actualisé tous les ans, grâce à un suivi des factures
- En identifiant les dérives de consommation et les équipements les plus énergivores
- En formulant des préconisations d'optimisation, d'amélioration ou de travaux permettant de réduire la consommation énergétique
- En accompagnant la commune dans ses choix et dans ses projets (construction de nouveaux équipements, travaux sur le patrimoine existant), pour apporter des idées, des conseils, et des analyses

Il convient de désigner cinq délégués pour siéger à l'Assemblée générale et 2 délégués parmi les 5 pour siéger au Conseil d'administration.

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-1 et L.2121-21,
- La délibération n°2026-091 du 2 juin 2026, fixant les modalités de désignations dans les commissions obligatoires internes et d'autres structures extérieures,
- Les statuts de l'ALEC,

<u>Après en avoir délibéré</u> :

Le Conseil communautaire :

- CONFIRME l'adhésion de Lamballe Terre & Mer à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat *(ALEC)*,
- DESIGNE pour siéger à l'assemblée générale de l'ALEC :
  - Serge GUINARD
  - Jean-Luc GOUYETTE
  - Pascal LEBRETON
  - Philippe HELLO
  - Xavier MERPAULT
- DESIGNE pour siéger au Conseil d'administration de l'ALEC :
  - Serge GUINARD
  - Jean-Luc GOUYETTE

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260602-2026_116_DELIB-DE

– AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 10/06/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

